



La lettre d'infos

Mardi 8 Septembre 2020

COMMUNIQUÉ COVID 19

Mesdames, Messieurs les Présidents

Suite aux remontées d'informations de nombreux clubs à notre référente Covid lors de la journée de coupes en date du 6 septembre 2020, il est constaté de graves manquements aux obligations sanitaires et notamment pour les équipes visiteuses

- Non-respect du port du masque autour de la main courante et des distanciations
- Non-respect du port du masque sur les bancs de touche (Obligatoire)
- Absence de mise à disposition de masques pour les remplaçants (chaque équipe devant fournir ses propres masques)
- Entrave aux arrêtés municipaux (exemple : utilisation des douches non autorisée)

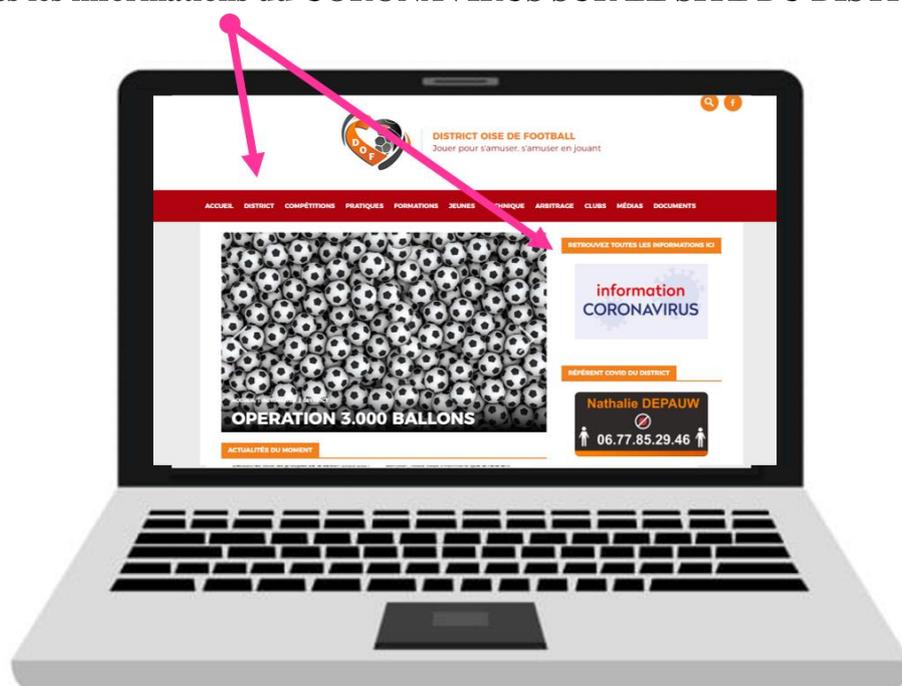
Ces faits rapportés ne sont pas tolérables et il est du devoir des dirigeants et éducateurs de faire respecter avec la plus grande sévérité les mesures sanitaires, c'est à la fois du civisme et aussi de préserver la santé de tous.

En conséquence, afin d'éviter de tels manquements, chaque club recevant devra nous remonter les informations qu'il juge utile par écrit (FMI ou mail) à notre référente COVID ; ceci pour prendre s'il le faut les mesures sportives si nécessaire, il y va du bon SENS de tous.

Rappel des coordonnées référente COVID : **Madame Nathalie DEPAUW – tél 06 77 85 29 49 – courriel secretairegeneral@oise.fff.fr**

Le Président Claude COQUEMA

Retrouvez toutes les informations du CORONAVIRUS SUR LE SITE DU DISTRICT





OPÉRATION 3.000 BALLONS

Nous vous rappelons notre opération 3.000 ballons qui aura lieu le **samedi 12 septembre 2020 au siège du DOF à partir de 9H00 jusqu'à 12H00 délai de rigueur (aucune remise ne sera effectuée après 12H00).**

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, nous tenons à vous préciser les obligations suivantes à respecter, à savoir :

- **Port du masque à tout moment,**
- **Désinfection des mains au gel hydroalcoolique dès l'entrée sur le site,**
- **Respect des distanciations sociales,**
- **Respect du sens de circulation,**
- **Emargement : 1 seule personne par club pour s'identifier et retirer la dotation, pensez à vous munir d'un stylo,**
- **Une collation vous sera proposée à l'extérieur (pas plus de 5 personnes regroupées),**
- **Stationnement : à l'extérieur du site,**

Nous mettrons tout en œuvre pour que ces règles sanitaires mises en place soient strictement respectées.

Soucieuse d'apporter une aide matérielle à tous les clubs du D.O.F., le District Oise de Football a décidé d'offrir quatre ballons de compétitions à tous les clubs en herbe, cinq ballons de compétitions à tous les clubs Futsal ainsi qu'un sac à ballons. La Ligue de Football des Hauts de France dans le cadre des finances solidaires a également décidé d'offrir dix ballons de compétitions à tous les clubs en herbe,

La remise de ce matériel ne pourra se faire qu'à une personne licenciée au club sur présentation obligatoire de sa licence. (Rappel : Etant passés à la dématérialisation des licences munissez-vous de votre smartphone avec l'application Foot Compagnon ou du listing des licenciés tiré sur Footclubs) ou à un mandataire d'un autre club sur présentation d'un pouvoir rédigé sur papier à entête ou authentifié par le cachet du club et signé du Président.

Aucune remise ne sera effectuée si la condition indiquée ci-dessus n'est pas remplie, les ballons non retirés ce jour-là resteront la propriété du D.O.F.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES CLUBS DE L'OISE

Le District Oise de Football porte à la connaissance des clubs que se tiendra le Samedi 7 Novembre 2020 à partir de 8H30 à l'Empreinte du Crédit Agricole Brie Picardie, 1 Avenue du Beauvaisis à BEAUVAIS l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire des clubs de l'Oise. Conformément aux statuts actuellement en vigueur, les listes de candidatures au Comité de Direction du D.O.F., les vœux et demandes d'inscriptions de questions à mettre à l'ordre du jour devront être adressés au secrétariat du D.O.F. sous pli recommandé ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club adressée au Secrétariat du DOF, UN mois au moins avant la date de l'Assemblée Générale soit au plus tard le 6 Octobre 2020, (cachet de la poste faisant foi ou de la date du courrier électronique) ceci en conformité avec les articles 12, 13 et 15 des Statuts du D.O.F.

GUIDE PRATIQUE POUR UNE RENTREE EN TOUTE SECURITE



Afin de vous guider lors de la reprise de l'activité en cette période particulière, le District Oise Football vous invite à découvrir « le guide de la rentrée du foot 2020-2021 ».

Vous y retrouverez :

- Des outils de communication : Affiche rentrée du foot, Permis de jouer, Affiches sanitaires
- Le guide de la FFF pour la rentrée 2020-2021 : Avec notamment des conseils pour l'organisation de vos rentrées du foot.
- Le nouveau Guide de la Pratique Féminine
- Le Guide du foot loisir
- Un rappel des consignes sanitaires

Ces outils devraient pouvoir vous permettre de bien présenter la saison aux parents et accompagnateurs de vos équipes de jeunes.

Pour l'organisation de vos rentrées du foot le 19 septembre 2020 et vos interclubs le 26 septembre 2020, vous avez la possibilité de recevoir :

- Des guides mickey pour les U6 à U9
- Des calendriers FFF pour les U10-U11
- Le journal « Petit Pont » pour les U12-U13

Pour en bénéficier, vous devez nous renvoyer avant le **15 septembre 2020** « la fiche rentrée du foot » et « la fiche interclubs » (à télécharger sur le site du District) où vous indiquerez l'organisation de vos journées (les tournois ne sont pas reconnus comme une rentrée du foot ou un interclub) et le nombre de guides, de calendriers et de journaux que vous souhaitez (les dotations seront distribuées par ordre de retour des fiches et dans la limite des stocks disponibles).

Pour rappel vous trouverez sur le site du DOF le calendrier de U6 à U13 pour la saison 2020-2021 ainsi que le calendrier Futsal jeunes.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter M. Patrick Maigret Président de la commission des jeunes 06.43.06.92.21 ou M. Damien Bauchy CTD DAP : 06.11.97.46.49

| FORFAITS GÉNÉRAUX

Veillez noter que les équipes ci-dessous ont déclaré forfait général pour la saison 2020/2021.

- US BONNEUIL EN VALOIS Challenge Patoux groupe L
- UST CREPIN Vétérans groupe A niveau 1
- US MONTAGNY Vétérans groupe E niveau 2
- CHEMINOTS CHAMBLY Vétérans groupe C niveau 3

PORTES OUVERTES COURS
DE PERFECTIONNEMENT & D'INITIATION AU

FOOTBALL

14,15,17,18 SEPTEMBRE

DE 17H30 À 19H SUR RÉSERVATION.
MAXIMUM 36 ENFANTS PAR SÉANCE

MAXIMUM 36 ENFANTS PAR SÉANCE | 100% GRATUIT

RENSEIGNEMENTS AU 0344253394 | RUE MARIE CURIE 60740 SAINT MAXIMIN

FORMUL CLUB
Spécialiste clubs, collectivités et entreprises



REUNIONS DE SECTEURS FOOT à 4 et à 5 EVOLUTION et DECOUVERTE

Vous trouverez, à partir de Mercredi sur le site du District, les répartitions des clubs par secteurs concernant le Foot à 4 et à 5 EVOLUTION et DECOUVERTE.

Secteur A : Le Jeudi 24 Septembre 2020 à 18 H 30

Salle des Fêtes à VERDEREL

Responsable : Benoit FABUREL (06.74.24.36.16)

Secteur B : Le Jeudi 24 Septembre 2020 à 18 H 30

Salle du Marmouset (face à la gendarmerie) à MAIGNELAY

Responsable : Damien BAUCHY (06.11.97.46.49)

Secteur C : Le Mercredi 23 Septembre 2020 à 18 H 30

Club house du stade de RESSONS S/MATZ

Responsable : Dany GOSSE (06.83.27.81.69)

Secteur D : Le Jeudi 24 Septembre 2020 à 18 H 30

Club House du stade du Clos des Roses à COMPIEGNE

Responsable : Dany GOSSE (06.83.27.81.69)

Secteur E : Le Vendredi 25 Septembre 2020 à 18 H 30

Club House du stade de CHEVRIERES

Responsable : Roland DELEGLISE (06.70.83.72.30)

Secteur F : Le Jeudi 24 Septembre 2020 à 18 H 30

Rue de Soissons à CREPY EN VALOIS (à côté de la Police Municipale)

Responsable : Patrick MAIGRET (06.43.06.92.21)

Secteur G : Le Mercredi 23 Septembre 2020 à 18 H 30

Club House du stade de GOUVIEUX

Responsable : Christine DE SAMPAIO (06.32.94.71.83.)

Secteur H : Le Vendredi 25 Septembre 2020 à 18 H 30

Complexe Sportif G. Lenne à NOGENT/OISE

Responsable : Dominique DEALET (06.85.06.50.63)

Secteur I : Le Mercredi 23 Septembre 2020 à 18 H 30

Espace Paris Fontaine à NOAILLES

Responsable : Philippe SEGONDS (06.89.99.19.17)

Secteur J : Le Vendredi 25 Septembre 2020 à 18 H 30

Salle du gymnase à côté du Collège Guy de Maupassant à CHAUMONT

Responsable : Patrick MAIGRET (06.43.06.92.21)

AGENDA

Prochaines réunions des Commissions du District

✚ Jeudi 10 Septembre 2020

14h30 : Commission des Coupes Seniors

17h30 : Commission de Discipline (restreinte)

✚ Mardi 15 Septembre 2020

18h30 : Commission Futsal

✚ Mercredi 16 Septembre 2020

18h00 : Commission des Jeunes Foot à 11



PROCÈS - VERBAUX



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 08 mai 2020 par mailing

Président : Jean-Luc BOURLAND

Ont été sollicités : MM. Nicolas ALLART, Thierry DESESSART, Alain DETAVE, Daniel DUBOIS, Jean-Baptiste ESPONDE, Mickaël GUFFROY, Jacky ROUSSEL.

1-) Courriers

La commission prend note de la réponse de la LFA qui autorise à faire paraître le bilan du statut de l'arbitrage avant la date du 15 juin suite à la décision de la FFF sur l'arrêt des championnats en raison de la situation sanitaire. Ce PV prend en compte les observations de la FFF et il est anticipé pour que les clubs puissent préparer au mieux leur prochaine saison avec toutes les réserves possibles quant au redémarrage de la saison 2020/2021.

USR St Crépin Ibouvillers, le président du DOF a répondu directement.

FC Amblanville-Sandricourt, le président du DOF a répondu directement.

2-) Statut de l'Arbitrage – Infraction(s) aux articles 46, 47, 48 et 49

Indépendamment des amendes (article 46– sanctions financières), les clubs sont pénalisés sportivement pour toute la saison 2020/2021 dans les conditions ci-après :

Les sanctions sportives (article 47) s'appliquent à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée à l'exception des équipes participant aux championnats de Ligue 1, Ligue 2 et National.

Les sanctions sportives ne s'appliquent pas aux clubs disputant le championnat de dernière série de District dans les compétitions libres ou de football diversifié.

Rappel : Depuis la saison 2008/2009, le nombre de mutations de base autorisé par équipe est fixé à 6 (six) pour les clubs qui ne sont pas en infraction au statut de l'arbitrage.

- **Clubs en 1^{ère} année d'infraction :** 4 joueurs mutés au lieu de 6 mutés, applicable pour la saison 2020/2021. Amende suivant le niveau de compétition.
- **Clubs en 2^{ème} année d'infraction :** 2 joueurs mutés au lieu de 6 mutés, applicable pour la saison 2020/2021. Amende suivant le niveau de compétition.
- **Clubs en 3^{ème} année d'infraction et au-delà :** 0 joueurs mutés au lieu de 6 mutés, applicable pour la saison 2020/2021. Amende suivant le niveau de compétition.

De plus, un club en 3^{ème} année d'infraction et au-delà, ne peut immédiatement accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place.

Liste des clubs dont l'équipe fanion évolue en championnat District en infraction

1^{ère} année d'infraction :

AUNEUIL AS – D2 – Amende 50 €
GRANDVILLIERS AC – D1 – Amende 120 €
MONTMACQ AS – D4 – Amende 50 €
RIBECOURT US – D1 – Amende 120 €
SACY ST MARTIN FC – D4 – Amende 50 €
SILLY LE LONG AMS – D1 – Amende 120 €
VERNEUIL EN HALATTE AS – D1 – Amende 120 €

2^{ème} année d'infraction :

GAUDECHART US – D4 – Amende 100 €
HENONVILLE AS – D4 – Amende 100 €
PONTPOINT AS – D3 – Amende 100 €
ST PAUL FC – D3 – Amende 100 €
TRACY LE MONT AMS – D3 – Amende 100 €

3^{ème} année d'infraction :

BLARGIES RC – D4 – Amende 150 €
COMPIEGNE FC GEN. ECDR – D4 – Amende 150 €
THIERS SUR THEVE ES – D4 – Amende 150 €

4^{ème} année d'infraction :

BEUVRAIGNES US – D4 – Amende 200 €
LASSIGNY US – D1 – Amende 480 €

3-) Statut de l'Arbitrage - Article 45 – Rappel concernant les mutation(s) supplémentaire(s)

Le club qui, pendant **les deux saisons précédentes**, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations règlementaires, **un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage**, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, **un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « Mutation »** dans l'équipe de Ligue ou District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.

Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation ».

(N'entrent pas en compte les arbitres issus des clubs en inactivité rejoignant un autre club)

Les clubs suivants sont autorisés à utiliser un ou deux joueurs mutés supplémentaires dans l'(ou les) équipe(s) de leur choix.

- Ceux qui sont autorisés à utiliser **1 MUTATION SUPPLEMENTAIRE** doivent **AVANT LE DEBUT de la saison 2020-2021 préciser dans quelle équipe de Ligue ou de District** sera incorporé ce muté supplémentaire. Il pourra participer à toutes les compétitions officielles disputées par cette équipe, y compris les compétitions nationales.
- La même règle est applicable aux clubs autorisés à utiliser **2 MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES**.

Clubs bénéficiant d'une mutation supplémentaire pour la saison 2020/2021 :

ANGY FC - ATTICHY US - BREUIL LE SEC US - CARLEPONT FC - CAUFFRY FC -
COMPIEGNE PORTUGAIS FC - CREIL-NOGENT CHEMINOTS AS - CREPY EN VALOIS US -
CREVECOEUR LE GRAND US - ETOUY-AGNETZ US - GUISCARD JS -
HERCHIES-TROISSEREUX AS - LAGNY PLESSIS FC - LAMOTTE-BREUIL SC -
LE MESNIL EN THELLE CSM - LIEUVILLERS US - MARSEILLE EN BVS US -
MONTCHEVREUIL AMS - NOINTEL FC - ORRY LA CHAPELLE AS - RESSONS STADE -
ST SAUVEUR AMS - STE GENEVIEVE US - TRICOT OS - VAUCIENNES CS

Clubs bénéficiant de deux mutations supplémentaires pour la saison 2020/2021 :

FROISSY US - LAMORLAYE US - NOAILLES-CAUVIGNY AS - ST LEU USE

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs d'être particulièrement vigilant sur le renouvellement de la licence de l'arbitre dans le délai maximum autorisé soit le 31 août 2020.

Dans le cadre de l'article 190 des RG de la F.F.F, les décisions de la Commission du Statut de l'Arbitrage peuvent être frappées d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de notification de la décision contestée tenant compte que si le dernier jour est un samedi, dimanche ou jour férié, le délai est prolongé jusqu'au dernier jour ouvrable.

**Le Président,
Jean-Luc BOURLAND**

**Le Secrétaire de séance,
Nicolas ALLART**



COMMISSION FEMININE

Réunion du 28 août 2020

La Commission Féminine présidée par Joëlle DOMETZ-RIGAUT a procédé aux tirages des coupes Seniors Féminines.

COUPE de l'OISE FEMININES à 11

1^{er} tour – 5 matches – Dates à déterminer

Exempts : AS BEAUVAIS OISE – US GOUVIEUX – US PONT STE MAXENCE

Lamorlaye Us 1 - Roye Noyon U.S 1

Lagny Plessis/Nanteu 1 - Compiègne A.F.C. 1

Chambly Fc 1 - Noailles As 1

Liancourt Clermont 1 - Valois Multien E.S. 1

Nogent Us (60) 1 - Chevrières Grandfres 1

Ces matches se dérouleront fractionnés en fonction des éliminatoires de la Coupe de France et de la Coupe de la Ligue.

COUPE DE L'OISE FEMININES à 7 le DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020 à 10 h 30.

Coupe De L'Oise Feminines A 7 / .			Poule Unique			2709		
Dimanche 04/10/2020								
J1	22935843	54926.1	518635	Tricot Os 1	- 520927	Breuil Sec Us 1	Matin P2	Stade Municipal 2 à TRICOT
J1	22935844	54927.1	502616	Serifontaine S.C.C. 1	- 548748	Le Mesnil En Th. 1	Matin P2	Complexe Sportif Bernard Leduc 2 à SERIFONTAINE
J1	22935845	54928.1	590670	Wavignies E.S.C. 1	- 582099	La Drenne As 1	Matin P2	Stade Municipal 1 à WAVIGNIES
J1	22935846	54929.1	533020	Les Ageux Fr 1	- 510628	Choisy Au Bac Us 1	Matin P2	Stade Paul Berly à LES AGEUX
J1	22935847	54930.1	502794	Chaumont Cs 1	- 581380	Trie Chateau A.F. 1	Matin P2	Parc Des Sports Vexin-Thelle 2 à CHAUMONT EN VEXIN
J1	22935848	54931.1	536232	Angy Fc 1	- 507690	Ressons St. 1	Matin P2	Stade Hector Devos à ANGY
J1	22935849	54932.1	503006	Grandvilliers Ac 1	- 502830	Auneuil As 1	Matin P2	Stade Guy Bouvier 2 à GRANDVILLIERS
J1	22935850	54933.1	500504	Estrees/Chev Grand B 1	- 545774	Peroy Les Gombries 1	Matin P2	Stade Des Charmilles 1 à ESTREES ST DENIS
J1	22935851	54934.1	540426	Feuquieres As 1	- 528616	Paillart Us 1	Matin P2	Stade Des Violettes N°1 à FEUQUIERES
J1	22935852	54935.1	502814	Hermes Berth. Ac 1	- 517480	St Leu Use 1	Matin P2	Stade Intercommunal 1 à BERTHECOURT
J1	22935853	54936.1	537872	Multien A.S. 1	- 529851	Compiègne .Portug 1	Matin P2	Stade Municipal à ACY EN MULTIEN

Tirages effectués par Monsieur Claude COQUEMA Président du DOF.



COMMISSION DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES

Section St Lucien et Vétérans

Réunion du 4 Août 2020

Présents : G. André - A. Détave - C. Gaudet - R. Deléglise

Excusés : J. Gros - M. Travaglini

La Commission adopte le procès-verbal de la réunion du 17 Juin 2020 tel que paru sur le site officiel du District.

La commission Foot diversifié s'est réunie ce jour pour établir les niveaux et les poules géographiques des différents championnats vétérans – loisirs pour notre prochaine saison de foot loisir.

SECTION FOOT VETERANS – LOISIRS

Championnats vétérans et Saint Lucien

Contrairement à nos projets de la dernière saison, nous ne pouvons envisager d'organiser le championnat ainsi :

Rappel :

Niveau 1 trois groupes de dix équipes.

Niveau 2 quatre groupes de dix équipes.

Niveau 3 quatre groupes de dix ou douze équipes.

En effet les engagements de nos clubs ont complètement déséquilibré ces niveaux. La commission a décidé pour la saison 2020-2021 de suivre strictement les souhaits des clubs à savoir :

- Niveau 1 : 24 équipes (soit 2 groupes)
- Niveau 2 : 50 équipes (soit 5 groupes)
- Niveau 3 : 36 équipes (soit 3 groupes)

Le calendrier est établi par notre commission et proposé à la commission des compétitions (prévoir le 13-09 en championnat).

Il est possible de porter seize joueurs sur les feuilles de match (toutes compétitions vétérans).
Les rencontres vétérans loisirs peuvent se jouer du Vendredi au Lundi soir (avec accord écrit des deux clubs).

Les coupes de l'Oise Vétérans Loisirs.

70 équipes engagées de niveau 1 & 2.

40 équipes engagées pour le niveau 3.

Le tour préliminaire est prévu le 20-09-2020.

La commission a conservé là aussi le règlement précédent.

Toutefois les clubs pourront engager leurs équipes B et C en niveau 3.

Le nouveau championnat des équipes à 7 de 45 ans et plus.

Quinze équipes engagées réparties en deux poules géographiques.

Prochaine réunion sur convocation

Le secrétaire, Ch. Gaudet



COMMISSION DES JEUNES **Section foot à 11**

Réunion du 1er septembre 2020

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, FABUREL Benoit, PELLEGRINELLI Pierre et SEGONDS Philippe.

Absent excusé : DELEGLISE Roland.

Objet de la réunion :

Constitution des groupes jeunes U14, U15, U16 et U18 pour la saison 2020/2021 en fonction du PV de la commission des jeunes du 15 juin 2020.

U14 D1

1 groupe de 8 équipes

FC CHAMBLY 2, US CHEVRIERES/GRANDFRESNOY, CS CHAUMONT, FC

LIANCOURT/CLERMONT, US NOGENT, US ROYE NOYON, USM SENLIS, ENT.S. VALOIS

MULTIEN.

U14 D2

1 groupe de 6 équipes et 1 groupe de 7 équipes

Groupe A

FC CEMPUIS, US MARSEILLE EN BVS, AS ALLONNE, ENT. NOAILLES CAUVIGNY/STE GENEVIEVE, ENT. VILLERS/S ST LEU/PRECY, FC MONTATAIRE.

GROUPE B

UFAA CREIL, US PONT STE MAXENCE, FC LAGNY PLESSIS, US NANTEUIL FC, FC CANLY, FCJ NOYON, AS MULTIEN

Pour la D2 U14 faire une phase de 5 matchs aller et faire une 2^{ème} phase avec les 3 premiers de chaque groupe dans un groupe et les autres équipes dans un autre groupe.

U15 D1

2 groupes de 8 équipes

GROUPE A

FCJ NOYON, US ROYE NOYON, FC LIANCOURT/CLERMONT, US2V, US CHEVRIERES/GRANDFRESNOY, US PONT STE MAXENCE, USM SENLIS, ENT.S. VALOIS MULTIEN,

GROUPE B

SC ST JUST EN CHAUSSÉE, US NOGENT, FC MONTATAIRE, US ST MAXIMIN, US CHANTILLY, US GOUVIEUX, FC CHAMBLY 2, AC GRANDVILLIERS

U15 D2

3 groupes de 8 équipes

GROUPE A

BEAUVAIS USAP, US ST GERMER, FC ST AUBIN, TC TILLE, CS CHAUMONT, AMJ LABOISSIERE, US BRETEUIL, AC HERMES

GROUPE B

ST RESSONS, US LE PLESSIS BRION, US CHOISY 2, US MARGNY, AMS ST SAUVEUR, FC BETHISY, ASC MORIENVAL, US CREPY

GROUPE C

US ETOUY AGNETZ, US BREUIL LE SEC, AMS LAIGNEVILLE, US BALAGNY, AFC CREIL, US CHANTILLY 2, US LAMORLAYE, FC LAGNY PLESSIS,

U15 D3

4 groupes de 7 équipes

GROUPE A

FC BEAUVAIS ST JUST, ENT. SONGEONS/MARSEILLE, US CREVECOEUR, US FROISSY, FC SAINT PAUL, AS AUNEUIL, SPC SERIFONTAINE,

GROUPE B

US BRESLES, FC ANGY, US CIRES, ENT. BORNEL/AMBLAINVILLE, US MERU, AS HENONVILLE, US SAINT CREPIN,

GROUPE C

US CHEVRIERES/GRANDFRESNOY 2, US PONT 2, US VILLERS ST PAUL, US ST LEU, US GOUVIEUX 2, ENT. NANTEUIL/ORMOY, ENT.S VALOIS MULTIEN 2, AMS TRACY LE MONT

GROUPE D

ENT.ROYENOYON 2/CHIRY, US LASSIGNY, AS MAIGNELAY, ENT ESTREES/REMY, JS ARC LA CROIX, CA VENETTE, US LE PLESSIS BRION 2,

U16 D1

1 groupe de 8 équipes

U16 D1

ENT. HAUDIVILLERS/FROISSY, US MERU, FC MONTATAIRE, USM SENLIS, AS ALLONNE, BEAUVAIS USAP, US CHEVRIERES/GRANDFRESNOY, US NOGENT,

U16 D2

1 groupe de 9 équipes

U16 D2

US BRETEUIL, FC CAUFFRY, US2V, ENT. LAGNY/NANTEUIL, US LAMORLAYE, US MARGNY, ENT. NOAILLES/STE GENEVIEVE, FCJ NOYON, USR ST CREPIN,

U18 D1

3 groupes de 8 équipes

GROUPE A

BEAUVAIS USAP, US BRETEUIL, SC ST JUST EN CHAUSSÉE, AS NOAILLES CAUVIGNY, US MERU, CS CHAUMONT, FC ST AUBIN, AC GRANDVILLIERS

GROUPE B

US ROYE NOYON, US2V, US CHOISY AU BAC, US MARGNY, US CREPY, ASM ST SAUVEUR, US CHEVRIERES/GRANDFRESNOY, US PONT STE MAXENCE,

GROUPE C

FC LIANCOURT/CLERMONT, US BALAGNY, US CIRES, US NOGENT, US GOUVIEUX, US LAMORLAYE, USM SENLIS, AS PEROY LES GOMBRIES

U18 D2

2 groupes de 8 équipes et 3 groupes de 7 équipes

Pour éviter d'avoir des groupes à 6 équipes en U18 D3 nous avons regroupé l'ensemble des équipes en D2.

GROUPE A

FC BEAUVAIS ST JUST, ENT. SONGEONS/MARSEILLE, US ST GERMER, CS HAUDIVILLERS, AS ALLONNE, AS HERCHIES, US PAILLART, JS MOLIENS

GROUPE B

US ETOUY AGNETZ, AS AUNEUIL, AMJ LABOISSIERE, ET. VILLERS/BAILLEUL, AC HERMES, US CIRES 2, AS BORNEL, ENT. NOAILLES 2/STE GENEVIEVE,

GROUPE C

US VILLERS ST PAUL, AMS LAIGNEVILLE, FC MONTATAIRE 2, RC PRECY, US GOUVIEUX 2, US CHANTILLY 2, ENT. ORRY/PLAILLY

GROUPE D

CS AVILLY, AFC CREIL, JS ARC COMPIEGNE LACROIX, ASM ST SAUVEUR 2, FC BETHISY, US CREPY, ES ORMOY/DUVY

GROUPE E

US ROYE NOYON 2, FC SALENCY, FCJ NOYON, ENT. RESSONS 2/ LASSIGNY, US ESTREES, CA VENETTE, FC CLAIROIX

CRITERIUM U15

GROUPE A

AS FEUQUIERES, AC GRANDVILLIERS, US PAILLART, ESC WAVIGNIES, US MERU, US LIEUVILLERS, US ETOUY/AGNETZ, SC LE MESNIL EN THELLE,

GROUPE B

US MULTIEN, AS COYE LA FORET, AS VERNEUIL, AMS LAIGNEVILLE, ASM ST SAUVEUR, US MARGNY, ENT. RIBECOURT, FC SALENCY

RAPPEL DES HORAIRES

Le samedi à 15h15 : catégories U16, U18 et critérium U15 (14h30 en horaire d'hiver).

Le dimanche à 10h30 : catégories U14 et U15.

Les demandes de dérogation pour changement de jour et d'horaires pour toute la saison sera étudié et valider par la commission des jeunes.

COUPES JEUNES

Coupe Gambardella

1^{er} tour le samedi 12 septembre et 2^{ème} tour le samedi 26 septembre

Coupe de l'Oise

Le 1^{er} tour de la coupe de l'Oise U15 et U18 le samedi 3 octobre et dimanche 4 octobre 2020.

Pour la coupe de l'Oise U14 et U16 le 1^{er} tour se fera en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : MAIGRET Patrick



COMMISSION DES JEUNES

Section foot animation

Le 02 septembre 2020

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, SEGRETAIN Frédéric, DEALET Dominique, LETERTRE André, GOSSE Dany, MAIGRET Patrick

Absents excusés : DELEGLISE Roland, DENEU José, CHAPRON Christophe, FABUREL Benoit, DE SAMPIO Christine, PELLEGRINELLI Pierre, SEGONDS Philippe, BESSE Ludovic

Assistent à la réunion : BAUCHY Damien CTD DAP, ANCELLIN Marceau

Objet de la réunion : Calendrier U11 et U13

La commission a établi les groupes des différents niveaux des catégories U11 et U13 pour la première phase.

1. U11

Les 227 équipes engagées sont réparties sur 3 niveaux :

Niveau 1 : 5 groupes de 8

Niveau 2 : 5 groupes de 9 et 5 groupes de 8

Niveau 3 : 6 groupes de 9 et 6 groupes de 8

2. U13 :

Brassage préligue et challenge

24 équipes suivant le cahier des charges et le tableau (à visualiser sur le site du District) sont réparties en 4 groupes de 6 équipes.

Les 169 autres équipes sont réparties sur 3 niveaux :

Niveau 1 : 4 groupes de 8

Niveau 2 : 3 groupes de 9 et 4 groupes de 8

Niveau 3 : 6 groupes de 9 et 3 groupe de 8

RAPPEL DES HORAIRES :

U11 le samedi matin

U13 le samedi après midi

RAPPEL DATE EVEMENTIELLES FESTIVAL U13 PITCH

1^{er} tour le 31 octobre 2020

2^{ème} tour le 20 mars 2021

Finale départementale le 3 avril 2021

Finale régionale les 8 et 9 mai 2021

FESTIVAL U11

Les 10 et 17 avril 2021

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : MAIGRET Patrick



COMMISSION DES JEUNES **Section foot animation** *Réunion du 3 septembre 2020*

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, LETERTRE André, GOSSE Dany, CHAPRON Christophe, FABUREL Benoit, DE SAMPIO Christine, PELLEGRINELLI Pierre, SEGONDS Philippe, BESSE Ludovic

Absents excusés : DELEGLISE Roland, DENEU José, SEGRETAIN Frederic

Assistent à la réunion : BAUCHY Damien CTD DAP, ANCELLIN Marceau

Objet de la réunion : Composition des calendriers Découverte et Evolution

La commission a établi les groupes des catégories DECOUVERTE et EVOLUTION pour la phase d'automne et le calendrier U11F et U13F.

1. DECOUVERTE

282 équipes réparties sur 10 centres

2. EVOLUTION

340 équipes réparties sur 10 centres pour le niveau 2 et 6 centres pour le niveau 1

RAPPEL*

REUNIONS DE SECTEUR

Les réunions de secteurs auront lieu les mercredi 23, jeudi 24 et 25 septembre 2020
Les lieux seront à consulter sur le site du District.
Il est impératif d'être présent aux réunions de secteur pour une meilleure collaboration sur l'établissement des calendriers.

**En raison de la situation sanitaire, un seul représentant par club sera convié aux réunions de secteur avec port du masque obligatoire et avoir son stylo personnel.
Comptant sur votre compréhension**

RAPPEL DATE EVEMENTIELLES

Plateaux de Noël U7 en collaboration avec le Téléthon : les samedi 5 et 12 décembre 2020
Carnaval U9 en collaboration avec Les Restos du Cœur : les samedi 6 et 13 février 2021
Journée Nationale des débutants le samedi 25 mai 2021

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : MAIGRET Patrick

